

plus d'un mois, fut en proie aux accidents les plus graves, et l'on pouvait justement craindre que sa vie ne fût compromise. Durant la plus haute gravité de son mal, les sueurs excessives et fétides ne cessèrent jamais. Enfin, après plusieurs oscillations en sens contraire, il atteignit péniblement la convalescence. Chez ce malade, les préparations de quinquina en extrait et en lavements furent particulièrement employées. Nous avons eu, depuis, l'occasion d'observer à peu près les mêmes accidents chez une femme couchée dans la salle Saint-Charles ; chez cette malade, l'éruption de sudamina fut confluyente et presque générale, il eut exfoliation de tout l'épiderme.

L'existence de la suette miliaire à Lyon, mérite de fixer l'attention sous un double rapport : 1^o comme affection extraordinaire ; 2^o comme ayant des affinités avec le choléra morbus épidémique. Sous le premier point de vue, la suette est de la famille des maladies pestilentielles et épidémiques ; l'histoire de son apparition et les affreux ravages qu'elle exerça à cette époque (1483), lèvent tous les doutes à cet égard (1). Depuis lors la suette, comme toutes les affections épidémiques qui perdent de leur férocité à mesure qu'elles s'implantent davantage dans un pays, a revêtu des caractères moins meurtriers, tout en restant dans le domaine des épidémies dangereuses.

Sous le rapport de ses affinités avec le choléra morbus asiatique, nous remarquerons que c'est surtout depuis la première invasion de cette épidémie, en France, que la suette s'y est montrée à peu près chaque année dans certains lieux. Hors les temps où règne le choléra, elle est en quelque sorte endémique en France, et s'y décèle de temps à autre par quelques épidémies. Dans les temps de choléra, elle semble se déclarer au moment où faiblit ce dernier. Aux yeux de quelques médecins qui l'ont observée dans le nord, elle paraît même arrêter le développement épidémique du choléra.

Ainsi, il est de toute évidence qu'un travail morbide précurseur s'opérait dans le sein de la population lyonnaise. Dans la population militaire, ce travail était plus marqué encore ; des diarrhées et divers accidents digestifs régnaient dans presque toutes les casernes. C'est alors qu'eut lieu la première phase de l'épidémie cholérique à l'hôpital militaire : il y eut (le 10 septembre) deux cas de choléra, un des sujets atteints succomba. N'oublions pas de noter que, presque dans le même temps, le docteur Dauvergne fut appelé à l'extrémité du quartier Perrache,

(1) Voy. Freind, *Histoire de la médecine*, p. 265, in-4^o, 1728. — Id. Gruner, *Morborum antiquitates*, p. 65, Varsovie, 1773.